



Affiché le 17/03/2023

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Demande de subvention pour une étude d'autoconsommation sur un projet de deux grappes d'équipement photovoltaïque

Décision n° 23 03 24

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le dix mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Étaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Mme Germaine Millo, Monsieur Christian Dragoni par Mme Beille-Tourscher

Absents : Madame Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito

Madame Evelyne Laborde a été nommée secrétaire de séance

Madame Monique GIRAUD-LAZZARI, élue référente sur le plan climat et sur l'énergie, explique que dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Sud nommé « Foncier dérisqué », la CCPP a conduit un travail de repérage de bâtiments et sites qui pourraient accueillir une installation photovoltaïque, ceci dans l'objectif de développer le potentiel énergétique local.

Au vu des échanges, deux grappes de projets ont émergé, l'une sur la commune de Contes et l'autre sur la commune de L'Escarène.

Avant de passer à la réalisation des travaux d'équipement photovoltaïque proprement dits, il est nécessaire de conduire une étude sur le potentiel d'autoconsommation au sein de chaque grappe de projets de manière à mettre en correspondance la production énergétique avec la consommation des bâtiments publics identifiés.

Mme GIRAUD-LAZARRI propose donc de solliciter le concours financier de la Région Sud au titre du CRET et dans le cadre du « Plan solaire », selon le plan de financement suivant :

Coût total de l'opération :	52 000,00 € HT
- Subvention Région	36 400,00 HT (70%)
- Autofinancement :	15 600,00 € (30 %)

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de sa Vice-présidente,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'engagement de l'étude d'autoconsommation sur le projet des deux grappes d'équipement photovoltaïque

- **Sollicite** de la Région SUD, au titre du CRET, une subvention de 36 400,00 € soit 70 % du montant de l'opération.

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
E. LABORDE**



**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**

